

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour la route, le rail, le canal. *Une ville naîtra donc là, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas. Et automatiquement pour cette nouvelle cité, les grandes voies de communication seront axées sur son centre.*

Le projet de grande voie de communication par la vallée de la Venoge devrait donc être complété par l'étude d'urbanisme complète de cette cité dont on va provoquer la naissance. Car la première tâche de l'urbanisme est de ne plus laisser pousser les agglomérations au hasard. Il y a là une occasion unique d'établir de toutes pièces le plan d'une ville conçue d'emblée d'un seul jet, et en voyant grand, très grand tout de suite.

Cette cité s'appellera probablement Bussigny. Sur l'échiquier national, les grandes communications seront alors : dans un sens, Genève-Bussigny-Berne-Zurich ; dans le sens perpendiculaire, Vallorbe-Bussigny-Valais.

Les Lausannois permettront-ils cela ?

Après l'exposé du projet de route par la vallée de la Venoge, dans un article plein de bon sens qui a suivi, la Municipalité de Lausanne s'est élevée à juste titre contre ce projet, s'appuyant notamment sur des considérations locales de tourisme et de beauté du pays. J'espère, par le présent exposé, avoir montré qu'il n'y a pas là que des considérations locales mais que d'une manière générale le simple bon sens nous dit aussi qu'on ne va pas de Genève à Berne sans passer par Lausanne.

Juillet 1944.

J.-J. DÉRIAZ, architecte S. I. A.

CARNET DES CONCOURS

Habitations rurales.

Concours ouvert par la Classe d'agriculture de la Société des Arts de Genève.

Le jury, composé de MM. E. Dérobert, docteur ès sciences économiques, président de la Classe d'agriculture de la Société des arts ; H. Berthoud, ingénieur rural, chef du Service de l'agriculture ; F. Gilliard, architecte à Lausanne ; F. Mezger, architecte à Genève ; A. Rossire, architecte à Genève, s'est réuni sous la présidence de M. E. Dérobert les jeudi 25, vendredi 26, mardi 30 mai et jeudi 1^{er} juin 1944. Assistaient également aux réunions MM. R. Turrettini et Antoine Leclerc, jurés suppléants, M. Leclerc fut chargé de remplacer lors de deux séances M. Gilliard, empêché.

Jugement.

A. Maison familiale.

1^{er} prix, 800 fr., M. A. Hæchel, architecte ; collaborateur : M. Treille.

2^e prix, 600 fr., MM. R. Pittet et M. Bertola, architectes.

3^e prix, 400 fr., M. G. Bréra, architecte.

B. Maison commune ou foyer pour ouvriers agricoles.

1^{er} prix, 1400 fr., M. et M^{me} Liv et A. Rivoire, architectes.

2^e prix, 1000 fr., M. G. Bréra, architecte.

3^e prix, 800 fr., M. R. Tschudin, architecte.

Quinze projets font en outre l'objet, au titre des occasions de travail, d'allocations de 200 fr.

S.T.S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
---------------	---

ZÜRICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

489. *Technicien mécanicien.* Machines-outils. Devis. Français et allemand. Age : de 30 à 38 ans. Suisse orientale.

495. *Jeune dessinateur.* Constructions métalliques. Suisse romande.

497. *Technicien mécanicien.* Appareils pour industrie chimique. Nord-ouest de la Suisse.

499. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien.* Rapports avec les ateliers, surveillance de la construction, administration des magasins, etc. Age : jusqu'à environ 45 ans. Allemand et français. Fabrique de machines de Suisse romande.

501. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien.* Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

503. *Ingénieur.* Machines-outils. Nord-est de la Suisse.

505. *Technicien mécanicien.* Machines de chantier, outillage de construction. Suisse orientale.

509. *Ingénieur électricien ou technicien électricien.* Calculs, devis et essais de transformateurs et de redresseurs de courant. Suisse centrale.

513. *Ingénieur ou technicien.* Fabrication de papiers et de carton. Suisse et étranger. Suisse centrale.

515. *Jeune technicien électricien.* Laboratoire. Technique de la lumière. Suisse orientale.

517. *Contremaître.* Section laminaires d'une entreprise métallurgique suisse.

521. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien.* Hydraulique, aubages. Fabrique de machines de Suisse romande.

523. *Ingénieur ou technicien.* Bon constructeur en appareils de mécanique de précision. Département « Cinéma » d'une fabrique de machines de Suisse romande.

525. *Jeune ingénieur électricien, éventuellement technicien électricien.* Centrale électrique urbaine. Suisse orientale.

527. *Jeunes ingénieurs mécaniciens ou techniciens mécaniciens.* Véhicules pour chemins de fer. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 551, 633, 639, 641, 713 ; *de yyyy :* 23, 97, 107, 143, 159, 343, 397, 413, 429, 443, 485.

529. *Jeune technicien ou dessinateur.* Branche horlogère. Suisse romande.

531. *Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien.* Machines-outils. Suisse centrale.

Section du bâtiment et du génie civil.

1036. *Habile dessinateur en bâtiment.* Tessin.

1038. *Architecte ou technicien en bâtiment.* Direction des travaux de construction de maisons familiales et de colonies d'habitation. Suisse centrale.

1042. *Architecte ou technicien en bâtiment.* Environs de Zurich.

1044. *Technicien en bâtiment.* Bâtiments industriels, abris aériens et en travaux de génie civil en général. Age : environ 25 à 30 ans. Zurich.

1048 a. *Technicien en génie civil.* De même :

b. *Technicien en bâtiment.* Suisse centrale.

1052. *Technicien en génie civil.* Bureau et terrain, améliorations foncières. Suisse orientale.

1058. *Jeune technicien en bâtiment.* Bâtiments ruraux, silos et bâtiments industriels. Canton de Berne.

1060. *Technicien en bâtiment.* Plans d'exécution. Suisse orientale.

1062. *Deux architectes ou techniciens en bâtiment.* Suisse orientale.

1068. *Technicien en bâtiment.* Branche du bois. Suisse centrale.

1074. *Technicien en bâtiment.* Béton armé. Suisse centrale.

1076. *Architecte ou technicien en bâtiment.* Bureau et chantier. Suisse centrale.

1078. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Bureau et chantier. Transformations d'hôtel en Suisse romande.

1080. *Technicien en bâtiment.* Suisse centrale.

1084. *Technicien ou dessinateur en bâtiment.* Grisons.

1088. *Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment.* Zurich.

1092 a. *Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil, de même :*

b. *Dessinateur en génie civil.* Adductions d'eau. Environs de Zurich.

1094. *Ingénieur civil ayant déjà quelques années de pratique, ou éventuellement jeune ingénieur capable.* Surtout travail de bureau. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

1098. *Jeune technicien en génie civil ou dessinateur en génie civil.* Age : jusqu'à 25 ans. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

1100. *Jeune technicien en bâtiment ou architecte.* Canton de Zurich.

1102. *Architecte, technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment.* Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 196, 438, 726, 792, 860, 872, 884, 908, 912, 916, 964, 974, 988, 990, 994, 996, 1020, 1032.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.